

**Pour se Mémorial avec goût**

Voyez les Magasins

**M. DELGRANGE**

100-102, rue du Collège ROUBAIX

Téléphone 15-34

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

**Meubles d'Art**

Grand Choix de Meubles de tous Styles

Installations d'Appartements

DEVIS SUR DEMANDE

**M. DELGRANGE**

100-102, rue du Collège ROUBAIX

Téléphone 15-34

Maison de Confiance

ABONNEMENTS Nord et limitrophes, 3 mois, 12.00; 6 mois, 22.00; 1 an, 42.00. France et Belgique, 3 mois, 15.00; 6 mois, 28.00; 1 an, 52.00. Union postale, 3 mois, 16.00; 6 mois, 30.00; 1 an, 55.00.

REDACTION-ANNONCES-ABONNEMENTS ROUBAIX: 71, Grande-Rue, Tél. 24 et 1900. Inter. 1100. TOURCOING: 32, rue Garat, Téléph. 57. Chèques postaux 87 Lille

## M. POINCARÉ A METZ inaugure la statue du Poilu

à la place de la statue équestre de Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup>, déboulonnée

LA CÉRÉMONIE. - LE BANQUET. - LES DISCOURS

Metz, 5 juin. — Les Messins célèbrent, aujourd'hui, une grande fête lorraine. La statue du Poilu libérateur remplace sur le plus beau promenoir, à l'extrémité de l'Esplanade qui domine la vallée de la Moselle, la statue équestre de Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup> qu'ils avaient jeté à terre le 17 novembre 1918, deux jours avant l'entrée de notre armée.

Le poilu de France se dresse debout dans une attitude calme de vainqueur. Au bas du socle, une statue représente la Lorraine délivrée de ses fers. L'aigle allemand gît à ses pieds. Sur le piédestal en marbre blanc, on lit l'inscription: « Au Poilu Libérateur, le Souvenir Français de la Moselle 1918 ».

Le temps, ce matin, est magnifique. Dans Metz pavés jusqu'au faite de toutes ses maisons, retentissent les musiques militaires des régiments qui se rendent à la revue par laquelle commence la cérémonie présidée par M. Poincaré et les maréchaux Foch et Joffre.

Une foule radieuse se presse sur le parcours suivi par M. Poincaré pour aller à 8 h. 30 de la Préfecture à la place de la République où a lieu la revue des troupes de la garnison.

A 8 h. 30 une grande rumeur lointaine et qui va grandissant annonce l'arrivée du président du Conseil et des maréchaux. Le canon tonne et l'on entend le gros voix de la Metz, la cloche de la cathédrale. Les clairons sonnent le « garde à vous »; les troupes présentent les armes.

Le président du Conseil est en automobile avec M. Alapetite, haut-commissaire, et M. Manceron, préfet de la Moselle. M. Poincaré gravit les marches de la tribune où il est salué par M. Jung, au nom de la municipalité, par les sénateurs et députés de la Moselle; le général Berthelot, ancien gouverneur de Metz, et les députés des vétérans américains. Le maréchal Joffre, en petite tenue de maréchal, képi, dolman noir, culotte rouge, et le maréchal Foch en petite tenue bieu horizon, décorés tous deux de la médaille militaire et de la croix de guerre, viennent saluer le président du Conseil, tandis que les musiques jouent la « Marseillaise ».

Les deux maréchaux font le tour de la place et passent la revue des troupes. Le général de Larminat, commandant le 6<sup>e</sup> corps, présente les troupes.

Après la revue terminée, tous les personnages officiels s'assiedent à pied par l'escalier des Maronniers la tribune dressée devant le monument du poilu.

Le cadre est magnifique. Le Mont Saint-Quentin forme le fond de décor. Les escaliers circulent dans le ciel d'un bleu limpide. Une foule innombrable est massée au pied de la terrasse sur laquelle est érigé le monument. Elle ne cesse de crier: « Vive Poincaré! Vive Foch! Vive Joffre! Vive les poilus! Vive la France! Vive la République! ».

Mlle Champion, la Reine de Metz, entourée de ses demoiselles d'honneur, remet des fleurs au président du Conseil.

M. Poincaré s'assied entre les deux maréchaux.

**UN BANQUET**

Le président retourne à la Préfecture à 11 h. M. Poincaré et les maréchaux sont assis à leur passage par des manifestations populaires de la plus vive intensité.

Le président du Conseil et les maréchaux assistent à midi au Cercle Militaire, dans la salle d'armes, à un banquet démocratique de 300 couverts. Plusieurs discours ont été prononcés.

M. Alapetite porte le premier toast. En phrases éloquentes, il dit la joie de la Lorraine de fêter aujourd'hui le poilu anonyme debout dans la victoire.

M. Jean demande que le plus tôt possible on applique toutes les lois de la République. C'est dans ces sentiments qu'il lève son verre à la République française, à ses chefs civils et militaires qui furent les artisans de la victoire et à la Lorraine reconstruite.

M. Cotin, président de la section messine de l'Union nationale des Combattants; M. Michel Denery, président des Messins de Paris, et M. Derzynski, consul général polonais à Strasbourg, prononcent des allocutions.

M. Ferry, au nom de la Ligue des Patriotes et des députés, de Meurthe-et-Moselle, remercie le Souvenir Français d'avoir érigé la statue du Poilu vainqueur dans la ville de Metz.

M. Hirschauer dénonce la campagne allemande qu'il est nécessaire de réprimer vigoureusement.

M. Poincaré rappelle qu'en 1918, lors de sa première visite, en descendant sur la place de la Gare, il a été heureux de trouver devant lui un peuple frémissant et enthousiaste qui après tant d'années de contrainte, laissait librement déborder sa joie et saluait d'acclamations fraternelles le retour de la France.

C'est, dit-il, que vous étiez incapables de féliciter et de désespérer. Vous avez patienté, vous n'avez pas cédé; tels vous étiez, tels vous êtes restés, et aujourd'hui, voici notre antique patrie reconstruite nous le même toit. Jamais le gouvernement de la République ne pourra donner assez de gages de la gratitude infinie qu'il vous doit, messieurs, pour l'incomparable fidélité que vous avez, malgré tant de souffrances, gardée à la mère-patrie. Soyez assurés qu'en toutes circonstances, il veillera avec un soin jaloux aux intérêts de votre vaillante province et qu'il ne négligera rien pour développer, à l'aide du drapeau tricolore, la prospérité de la Lorraine.

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL**

QUITTE METZ POUR PARIS

Sur tout le parcours du Cercle Militaire à la gare, le président du Conseil est salué et acclamé par toute la population messine. Il prend à 15 h. 30 le train pour Paris.

**LA GARDE DU RHIN**

Les États-Unis maintiennent un détachement sur la tête de pont de Coblenz.

Paris, 5 juin. — On mande de Coblenz à la « Chicago Tribune »: « Le général Allen, commandant en chef des troupes américaines sur le Rhin, a reçu hier du département de la guerre, un câblegramme l'autorisant à maintenir une force de 1.000 à 1.200 hommes sur la tête de pont de Coblenz, pour une période indéterminée, contrairement à la décision antérieure des États-Unis de retirer toutes leurs troupes. »

**DISCOURS DE M. POINCARÉ**

M. Poincaré gravit alors les marches de la tribune des braves, ombagé de drapeaux français. Ses phrases vengeresses à l'égard des Allemands et de leur rôle dans la déroute de nos patriotes dans une atmosphère d'émotion intense.

Lorsqu'il dit la résolution de voter de sa

## POUR FAIRE PAYER L'ALLEMAGNE

Une déclaration des Groupements économiques de France

Un discours de M. Eugène Mathon

Dans une réunion tenue le 31 mai, salle Gaveau, à Paris, les délégués des grands groupements économiques de France ont signé une déclaration proclamant la nécessité de prendre les moyens pour faire tenir, par l'Allemagne, ses engagements financiers.

Cette déclaration avait été précédée d'un discours de M. Eugène Mathon, rapporteur de la Semaine du Commerce extérieur, discours dont voici l'analyse:

« La politique domine l'économie; force est aux industriels et commerçants de l'étudier dans ses relations et ses conséquences. Et le gouvernement s'en rendit compte lorsqu'avant la Conférence de Gênes, il convoqua les représentants du commerce, de l'industrie et des banques. »

« A cette Conférence s'est posée une question dominante, celle du droit de propriété, base de toute civilisation. En exécution d'un vœu émis par la Semaine du Commerce extérieur de 1921, la Commission d'entente entre les associations se réunit et prit une délibération dans laquelle il fut dit: »

« Considérant que la civilisation repose sur le droit de propriété individuelle et que la puissance et l'exercice de ce droit, qui est en même temps qu'un droit individuel, une charge sociale, sont la condition indispensable de la production et de la prospérité des peuples. »

« Demandant au Gouvernement français de bien vouloir donner à ses représentants à la Conférence de Gênes les instructions nécessaires pour que la France ne laisse porter aucune atteinte au droit de propriété et le fasse reconnaître comme la base de toute reconstruction européenne. »

Cette délibération fut transmise à M. le Président du Conseil, avant le Conseil de Cabinet où M. Barthou, revenu de Gênes, allait rendre compte de la situation. M. le Président fit savoir que ce sentiment concordait avec sa manière de voir.

« On sait que le Gouvernement appuya énergiquement la question du paiement de l'Allemagne et du maintien du droit de propriété. »

« La Conférence de La Haye va suivre celle de Gênes. Si la question du droit de propriété y est de nouveau agitée, il sera présenté une étude complète de la question. »

M. Eugène Mathon définit alors l'attention des grands groupements économiques dans l'importante déclaration qu'ils vont faire: »

« Elles n'ont nullement l'intention de dicter au Gouvernement les conditions de paiement de l'Allemagne, pour la France, des dettes successives de l'Allemagne. Elles disent ce qu'elles estiment nécessaire aux intérêts de la France. C'est au Gouvernement de décider de l'opportunité des voies et moyens de réalisation, d'en fixer les limites. »

« Notre peuple a donné au monde l'exemple de l'abnégation, du devoir accompli pendant la guerre, de l'honneur au travail, de l'esprit d'ordre et de bon sens pendant la période de reconstruction immobilière devant les dangers qui nous menacent. Il ne nous pardonnerait pas de ne voir réduit au néant et à la misère, nos avoirs accumulés pendant la guerre, de ne laisser à nos enfants que des débris de fortune. »

« Nous ne nous sommes pas contentés de défendre nos intérêts, nous nous sommes soulevés contre les décrets de déchéance, nous nous sommes soulevés contre les décrets de déchéance, nous nous sommes soulevés contre les décrets de déchéance, nous nous sommes soulevés contre les décrets de déchéance. »

« L'orateur établit que la France, au contraire, a avancé 90 milliards à l'Allemagne. Si toutes les disponibilités françaises sont affectées à la reconstruction des régions dévastées, que deviendra notre relèvement économique. Il faut que cela cesse. »

« Sans doute, nous n'ignorons pas les difficultés de la matière. Nous n'ignorons pas qu'une faute énorme a été commise au lendemain de l'armistice, alors qu'on aurait dû qu'on aurait pu faire payer immédiatement à l'Allemagne une somme que les meilleurs juristes estiment à 50 milliards de marks. Les Allemands auraient payé facilement, ils y étaient prêts et la contrainte militaire aurait fait le nécessaire. Cela n'a pas été fait, et maintenant la situation est toute différente. »

« Nous devons d'abord faire sentir à l'Allemagne que tout espoir de revanche doit être abandonné; pour cela, les mesures de contrainte (telle que l'occupation de la Ruhr) auront une signification et un effet politique considérables qui assureront le paiement de la dette. »

« Nous possédons un gage. Et cette action vis-à-vis de l'Allemagne lui montrera que nous ne serons pas éternellement dupes. »

« Si on nous annonce que l'Allemagne se décide à entrer dans la voie indiquée, qu'elle se montre disposée à accepter un contrôle financier. Vous pouvez remarquer avec quelle souplesse elle passe de l'indifférence à la commission. Quand elle est convaincue que notre patience est à bout, elle lâche de la corde et promet tout ce qu'on lui demande, se réservant « à la pelle » de ne rien faire. En réalité, l'Allemagne n'a qu'un but: nous retarder le paiement jusqu'au moment où elle se sentira assez forte pour nous soulever de nouveau avec le concours de l'armée soviétique. Puisque nous avons lu dans son jeu, il semble que notre conduite soit clairement indiquée et d'agir les premiers quand il en est temps encore. »

« Tout cela, même accompagné de promesses, doit être écarté; chaque heure qui s'écoule nous affaiblit par le simple jeu de la fatalité des deux pays, en même temps que les richesses allemandes s'évaporent et passent les frontières. »

« M. Mathon a rappelé que le Traité de Versailles nous donne une hypothèque générale sur toutes les ressources de l'Allemagne et, parlant de l'emprunt, il a dit: »

« Cet emprunt sera-t-il destiné à nous payer ou à restituer l'Allemagne, quand nous ne le sommes pas? Dans le second cas, nous renoncions à nos droits en faveur de l'Allemagne allemande. »

« Nous faisons, a-t-il dit en terminant, confiance au Gouvernement pour défendre nos droits et obtenir nos procès, mais des réalités. »

« Ensuite a été votée à l'unanimité la déclaration motivée proclamant la nécessité d'installer en Allemagne le contrôle financier des Alliés. »

« Dans l'intérêt de tous les Alliés, Pour conserver la paix de l'Europe; Pour annuler la coalition guerrière et dévastatrice des germaniques et du bolchevisme; Pour permettre la reconstruction de l'Europe; Des souples dans le travail. »

## Les Fêtes de la Renaissance à Lille

LA DEUXIÈME JOURNÉE: LUNDI 5 JUIN 1922

La réception de la délégation belge à la Préfecture. - Un somptueux cortège à travers la ville. - Le concert et la fête de nuit

La deuxième journée des fêtes de la Renaissance a vu affluer, à Lille, une foule considérable qui, dès les premières heures du jour donnait aux différents quartiers de la ville une animation inaccoutumée.

Tandis que la gare desservait à chaque train des étrangers en nombre imposant, les tramways desservant la banlieue amenaient amis français un témoignage d'estime et d'amitié. Nos deux pays sont plus que jamais unis dans une étroite amitié, un observateur malveillant pourrait s'y tromper, mais combien il faudrait manquer de psychologie pour nous accuser autrefois d'être les vassaux de la France. Ceux qui avaient pensé ainsi doivent reconnaître aujourd'hui que nous



La réception de M. Max, bourgmestre de Bruxelles (2); M. Moithey, adjoint au maire de Lille (1); M. Melchior, bourgmestre de Tournai (3).

« L'avions aucun goût pour la servitude. Nous sommes en France parce que nous avons fait le fils de Gayant de Douai, l'immortel Binbin qui fait des grâces à la foule. La famille Argayon de Nivelles est également un point de mire des curieux. On vit, on s'acclame. La Lumière de Mons, le Dragon de Saint-Georges, les Chinchin, les hommes sauvages avec leur costume de primitif, les diables obtiennent un succès de fou-rire. »

Nos amis les Belges dont on a pu admirer la participation active à ces brillantes fêtes ne tiennent pas à passer pour moins généreux que les Lillois. Bruxelles nous envoie toute une famille. C'est Janette, Mieke, Grand-Papa, Grand-Maman (Dieu! quel dignité chez tous ces personnages). Mon Oncle, Jean Grand Turc, la Sultane, Ma Marie, Papa, Jean de Nivelles, Pilpe, Macheltje, Gudule. L'alliance franco-belge ne saurait être plus étroitement défendue.

Le film se déroule pour faire place à un

**La réception des bourgmestres de Bruxelles et de Tournai**

Vers onze heures l'animation déjà intense dans les rues du centre a porté les promeneurs vers la gare où avait lieu la réception des bourgmestres de Bruxelles et de Tournai.

A 11 h. 35 le train spécial arrive en gare de Lille. MM. Sileux, Brussine, Lomenster, Wauvermanns, Collat, échevins de Bruxelles; M. Castaigne, Barbière, Nives et Bernard, échevins de Tournai, sont reçus sur le quai de la gare par M. G. Moithey, adjoint aux fêtes, représentant le maire de Lille, entouré des adjoints Creton, Gondin, Willems et Coolen. Également sur le quai: MM. Pastur, sénateur belge; Victor, président du Cercle Philanthropique belge; Melchior, consul de Belgique; Reubens, secrétaire des Amis de Lille; Prévot, chef de la musique des guides; les représentants du « Soutien » de St-Gilles-les-Bruxelles, du Cercle Philanthropique du Nord de la France, de la « Solidarité Belge ». La musique des guides, une foule considérable de Bruxelles et de Tournaisiens entourent M. Max, bourgmestre de Bruxelles, qui est l'objet d'une ovation particulièrement chaleureuse.

« Le cortège se forme immédiatement et traverse la rue de la Gare au milieu d'une foule considérable qui déborde des trottoirs et fait à nos amis belges l'accueil le plus enthousiaste. Les officiels sont conduits en landau Grand-Place où ils s'arrêtent pour déposer au pied du monument de la Déesse une couronne tandis que la musique exécute les hymnes nationaux. »

On gagne ensuite la rue de la Monnaie où avait lieu la réception.

M. Delory, maire de Lille, et Max, bourgmestre de Bruxelles, prononcent des courtes allocutions et après les vœux d'honneur on quitte la Maison pour la Préfecture où a lieu le banquet.

**Le banquet de l'Amitié franco-belge à la Préfecture**

Vers 13 h. les voitures officielles arrivent à la Préfecture où une grande réception se fit dans le grand salon. Quelques instants plus tard, le banquet commença dans la grande salle des fêtes. Il était présidé par M. Delory, maire de Lille, ayant à ses côtés MM. Max Wibaut, le Préfet du Nord, le général Danré, Melchior, Lyon, ainsi que les adjoints au maire de Lille.

« Le banquet participait plusieurs dames parmi lesquelles Mme Lyon. »

La Symphonie Baggio se fit entendre pendant toute la repas.

M. Delory, ouvrant la série des toasts, se déclara heureux et fier de présider une telle cérémonie où se trouvaient réunies les notabilités belges qui avaient eu avec tant d'énergie résister aux tentatives que l'ennemi voulait apporter à leurs communes.

Après lui, M. le Préfet affirma la fraternité des deux pays. Il rappela en termes excellents l'attitude énergique de MM. Max et Wibaut; il constata ensuite qu'aujourd'hui on célèbre la permanence régénératrice du travail.

M. Lyon, recteur de l'Académie de Lille, se montra heureux de l'accord étroit qui unit les Universités belges et françaises. Il eut un éloge particulièrement flatteur pour les savants belges. « Les deux nations peuvent désormais fraterniser étroitement et s'aimer librement, dit-il, sans crainte d'être menacées par un voisin géant. »

M. Delory remet alors aux bourgmestres belges une plaquette en souvenir de leur passage en notre ville.

Après quelques mots de M. Wibaut, M. Max se lève.

« Il est un mot, dit-il, que je veux dire. L'union de nos deux peuples et de nos deux nations est le fruit de nos combats et de nos sacrifices. C'est



LE CHAR DE LA FRANCE ET DE LA BELGIQUE

« mes plus d'amitié et plus d'amour de la paix. »

« Si l'ennemi avait une revanche, la France et la Belgique devraient s'unir pour leur défense. C'est pour arriver à ce but qu'il est conclu entre les deux nations l'alliance militaire. Souhaitons de voir s'établir toujours plus solidement le règne de la justice immuable et souveraine. »

« Des ovations saluent ce discours; elles sont suivies d'un vivat samand. »

« Peu à peu, on quitte la Préfecture pour se rendre sur le passage du cortège. »

**Le féérique cortège**

LES PREMIERS GROUPES

Dès 15 h. les groupes se massent sur le terre-plein du boulevard des Ecoles. La foule innombrable se porte sur le parcours du cortège. Toutes les rues sont envahies. Des barreaux humides interdisent toute circulation. A l'heure fixée, s'est à dire à 16 h., un coup de clairon retentit. L'imposant cortège de nos

« réalisation corporative dont on ne saurait trop demander qu'elle soit généralisée d'initiatives similaires. »

« La Brasserie apparaît avec son étonnant drapeau dominant ses chars. L'un d'eux, le Chabaret-Samand, mérite une mention spéciale pour son heureux aménagement et sa vivante allure. Le Char de la Brasserie lui-même nous montre le brassin, la cuvette du houblon, les moissonneurs d'orge. Ce Groupe de la Brasserie du Nord est de nos brasseries ouvrières bennes, caftiers, hôteliers, restaurateurs et 66. »

« Mlle Madeleine Laigle, entourée de ses demoiselles d'honneur, sourit au milieu des spectateurs. »

**LE GROUPE FRANCO-BELGE**

« Dans le bras Mieux de nos deux nations, un million de chants et d'acclamations.